



Politique de location de la salle du bureau coordonnateur

Salle située au 1840, 1^{ère} Rue, suite 105 à St-Romuald

Dans le but d'établir les balises de location, il est important d'en connaître les objectifs.

La location sera possible si elle cadre dans notre mission et l'organisation, soit pour la disponibilité et l'efficacité du travail du personnel ou la charge supplémentaire de travail.

Il importe de considérer la disposition de l'organisation (photocopieur et centre de documentation à la vue et les possibilités qu'elle offre (pas de micro...)).

Il est proposé d'établir les coûts en fonction de la période de location soit, une journée complète, une soirée et/ou une 1/2 journée.

Les coûts ont été élaborés pour combler un minimum de frais, dont la présence d'un membre du personnel et/ou l'entretien de la salle.

Tableau des coûts

	1/2 journée ou soirée	Journée complète
OSBL (CPE) Partenaires, carrefour RSG Personnel du CPE	50,00 \$	75,00 \$

Toute demande de location doit être adressée à la direction pour son traitement.

Présentée au CA du 16 juin 2010 pour adoption